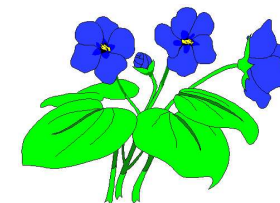


RANDONNEES ET SEJOURS DES AMIS DE LA VIOLETTE : AVRIL A OCTOBRE 2024



NIVEAUX : A = promenade sans difficulté, pour tous B = marcheur C = bon marcheur
 Attention, les lieux et horaires de randonnée sont susceptibles de modification suivant les conditions météo ou autres.
 Les informations sont envoyées par mail dans la semaine précédente. Il est alors possible de contacter le responsable de la randonnée.
 Départ du parking avenue de la Foire à Avignon.
 Responsable du club de randonnée : Hélène CESTIER, h.cestier@gmail.com, tél 06 60 93 26 56

DATE	NIVEAU	CIRCUIT	DÉPART	RESPONSABLE
14/04/24	B	De Piolenc à la forteresse de Mornas	9h	Hélène CESTIER 06 60 93 26 56
20/04/24		Balade en vélo sur la Via Rhôna jusqu'à Aramon	10h	Victoria Carnaut 06 88 45 04 03
21/04/24	B	Les Alpilles, chapelle Saint Gabriel	9h	Guy GIRARD 06 16 90 50 68
05/05/24	B	Saint Bonnet – Sernhac	9h	Pierre BOSC 06 87 50 00 81
09/05/24	C	Les Alpilles, les échelles à Saint Rémy de Provence	9h	Hélène CESTIER 06 60 93 26 56
18/05/24 au 20/05/24		Week-end de Pentecôte à Tournon, Palais du Facteur Cheval		Hélène CESTIER 06 60 93 26 56
02/06/24	B	La combe de Fontjouvale	8h30	Chantal et Guy GIRARD 06 79 77 20 99
07/06/24 au 09/06/24	C	Week-end dans le Vercors pour le sommet des Trois Becs	9h	Hélène CESTIER 06 60 93 26 56
16/06/24		Descente de la Cèze en canoë	9h	Jean-Marie CARLETTO 06 87 42 63 71
23/06/24	A	Château de Gicon, pique-nique et baignade au lac de Codolet	9h	Maurice VALLEJO 06 81 63 66 29
07 au 13/07/24		Séjour en Haute Savoie à Six Fer à Cheval		Hélène CESTIER 06 60 93 26 56
Coupure des vacances d'été				
01/09/24		Forum des associations		
08/09/24	B	Les falaises de Pujaut, le Château Pointu	9h	Dominique FERNAGU 06 75 22 30 58
22/09/24	B	La Roque-sur-Pernes et le ravin de Fraischamp	9h	Geneviève DEUTSCH 06 80 59 31 27
06/10/24	B	Boucle du Pont Saint Nicolas	9h	Maurice VALLEJO 06 81 63 66 29
12/10/24		Assemblée générale		
20/10/24	B	Fontaine du Rupt à Venasque	9h	Chantal et Guy GIRARD 06 79 77 20 99
EN PRÉVISION :				
09/11/24 au 11/11/24		Week-end du 11 novembre		
28/12/24 au 01/01/25		Séjour réveillon		

IMPORTANT :

L'assurance « responsabilité civile individuelle » est **INDISPENSABLE**. En effet, ni l'association, ni ses membres dirigeants, ni les accompagnateurs qui n'agissent pas en qualité d'organisateur mais en simples participants, ne pourront voir leur responsabilité engagée, quelque soit le dommage ou accident causé par ou à un autre participant de son fait ou du fait des enfants mineurs qui l'accompagnent.

Le conseil d'administration a voté pour un partage des frais de covoiturage à raison de 0,07 € par kilomètre. Merci de préparer la monnaie. Le nombre de kilomètres et le montant sont indiqués lors de la présentation des randonnées.

L'adhésion à l'association est obligatoire à partir de la 2ème participation à une randonnée : 20 € pour chaque participant à compter du 1er septembre 2024 (le tarif famille a été aboli).

PROCHAIN PROGRAMME EN OCTOBRE 2024 POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2024 A MARS 2025